

La vaccination POUR LES PROFESSIONNELS

(à partir de 18 ans conformément aux autorisations de mise sur le marché de ces vaccins)



Quelle est ma situation ?



Où me faire vacciner ?



Avec quels vaccins ?

JE SUIS UN PROFESSIONNEL :

- De santé
- D'un établissement de santé
- D'un établissement ou service médico-social intervenant auprès de personnes vulnérables
- Salarié de particulier employeur intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables
- Sapeur-pompier

J'AI PLUS
DE
65 ANS

En centre de vaccination
ou
sur mon lieu de travail

**Pfizer-BioNTech
ou Moderna**

J'AI MOINS
DE
65 ANS

En centre de vaccination
ou
sur mon lieu de travail

AstraZeneca
(sauf si une première injection
a été réalisée avec le vaccin
Pfizer-BioNTech ou Moderna)